Côte Saint-Luc

AU COURANT

Ville de Côte Saint-Luc / City of Côte Saint-Luc

Automne 2018 – hiver 2019

Votre conseil municipal

Oren Sebag
Conseiller—District 1
514-485-6945
osebag@cotesaintluc.org

Portefeuille : Sécurité civile et Citoyens en patrouille (vCOP)

Mike Cohen
Conseiller—District 2
514-485-6945
mcohen@cotesaintluc.org

Portefeuille : Communications et TI, parrainage, protection des animaux

Dida Berku
Conseillère—District 3
514-485-6945
dberku@cotesaintluc.org
@DidaBerku
didaberku.blogspot.ca
Portefeuille : Aménagement urbain, engagement des citoyens, la ville centrale, le transport,

Steven Erdelyi
Conseiller—District 4
514-485-6945
serdelyi@cotesaintluc.org
@StevenErdelyi
StevenErdelyi.com
Portefeuille : Finances, questions environnementales

Mitch Kujavsky
Conseiller—District 5
514-485-6945
mkujavsky@cotesaintluc.org

Portefeuille : Ingénierie, Troupe de théâtre de Côte Saint-Luc

David Tordjman
Conseiller—District 6
514-485-6945
dtordjman@cotesaintluc.org

Portefeuille : Bibliothèque et culture, circulation

Sidney Benizri
Conseiller—District 7
514-485-6945
sbenizri@cotesaintluc.org

Portefeuille : Travaux publics, relations intercommunautaires

Ruth Kovac
Conseillère—District 8
514-485-6945
rkovac@cotesaintluc.org
@RuthKovac1

Portefeuille : Service des loisirs et des parcs, aînés

Message du maire

Le 6 septembre 2018, une fuite de gaz naturel à l'intersection du chemin Mackle et du boulevard Cavendish nous a permis de tester l'administration municipale, les premiers répondants et les services publics—Énergir et Hydro-Québec—il n'y a pas eu d'explosion et personne n'a été blessé ou pire encore. Toutefois, l'incident qui s'est produit à notre intersection la plus achalandée et au milieu de l'heure de pointe du matin a eu des répercussions sur la circulation en direction sud sur l'avenue Westminster, en plus de ralentir l'entrée des véhicules à Côte Saint-Luc. La fuite de gaz a aussi forcé Hydro-Québec à couper le courant dans presque toute la ville de Côte Saint-Luc par mesure de précaution.

Vers le milieu de l'après-midi, nous avons pu rouvrir le secteur à la circulation et le courant a commencé à être rétabli pour les résidants. À partir de tôt le matin jusqu'en fin d'après-midi, j'ai rencontré les dirigeants pour suivre l'évolution de la situation et veiller à ce que les résidants soient bien informés de tous les développements. En fin de journée, nous avons évalué ce qui avait bien fonctionné et ce que nous pourrions améliorer.

Par exemple, nous avons constaté que beaucoup d'automobilistes n'avaient pas réalisé qu'ils pouvaient sortir de la ville par le boulevard Cavendish en direction sud en y accédant par l'avenue Heywood et qu'ils avaient plutôt fait tout le trajet jusqu'à Westminster. Au cours de la journée, nous avons affiché une douzaine de mises à jour sur **CoteSaintLuc.org** et Facebook et envoyé deux séries de messages téléphoniques; toutefois, il aurait été utile de faire quelques affichages de plus dès le début et un appel téléphonique tôt le matin pour aider à diriger une partie des automobilistes dans la bonne direction.

Nous évaluons la façon dont nous avons géré la situation, mais les résidants doivent eux aussi analyser leur réaction. En cas d'urgence réelle, auriez-vous une trousse prête à emporter contenant les articles essentiels pour vous et votre famille ? Si vous deviez rester à la maison pour 72 heures, auriez-vous le nécessaire comme de l'eau embouteillée, des aliments non périssables, des médicaments, etc ? Consultez **www.preparez-vous.gc.ca** pour plus d'information sur la préparation aux urgences.

Nous avons appris également que beaucoup de gens ne connaissent pas le service de téléphone et de SMS mis en place par la ville. Voir la page 12 pour savoir comment vous inscrire sur la liste d'appel, si vous ne l'êtes pas encore.

Nous espérons ne pas avoir à faire face de si tôt à une autre situation comme celle du 6 septembre. Toutefois, si nécessaire, nous serons prêts et nous comptons sur les résidants pour être bien préparés eux aussi.

Dans un autre ordre d'idée, Côte Saint-Luc est finaliste au Défi villes intelligentes du gouvernement du Canada. Nous avons reçu 250 000 $ pour préparer notre proposition finale. Si nous gagnons, nous recevrons 10 millions de dollars pour implanter notre projet. Nous avons eu une consultation publique le 25 novembre dernier afin d'obtenir des commentaires sur notre approche. Celle-ci met l'accent sur l'utilisation de la technologie à domicile pour aider les aînés isolés à vivre de façon autonome, mais avec l'aide et la bienveillance de la communauté, offrant ainsi une meilleure qualité de vie et bonheur. Par exemple, des outils sont disponibles pour envoyer des alertes si un aîné tombe dans sa maison ou laisse la cuisinière allumée. Où les alertes seront envoyées dépendra de la situation, mais pourrait inclure envoyer un message aux enfants adultes de l'aîné qui habitent en ville, aux voisins ou même à la ville. Il s'agit d'une nouvelle initiative et notre équipe travaille encore à déterminer comment toutes les parties vont s'intégrer. Nous collaborons avec un expert canadien de renommée en matière de protection de la vie privée afin de veiller à ce que la protection de la vie privée soit intégrée au projet. Dès que notre proposition finale sera soumise en mars 2019, vous pourrez la lire.

Je termine en vous souhaitant, ainsi qu'à votre famille, un automne et un hiver en santé et des plus agréables.

Mitchell Brownstein
Maire

Mitchell Brownstein

514-485-6936

mbrownstein@cotesaintluc.org

@mbrownsteincsl

www.mitchellbrownstein.ca

Nous rénovons la piscine Parkhaven cet automne et cet hiver.

Nous avons inauguré le Sentier Leonard Cohen en août dernier.

Séances du conseil

Séances à venir en 2019 :

21 janvier
11 février
11 mars
8 avril

Les séances du conseil se tiennent dans la salle du conseil à l'hôtel de ville, 5801, boulevard Cavendish, à 20 h.

Consultez

★ **CoteSaintLuc.org/fr/SeancesDuConseil**

pour les dates des séances spéciales, pour télécharger un ordre du jour ou un procès-verbal, et pour visionner ou écouter les enregistrements des séances passées.

Comment postuler un emploi

Côte Saint-Luc est fier de proposer un environnement de travail qui encourage la créativité et les nouvelles façons de faire. Nous offrons de la formation pour veiller à ce que nos employés aient les habiletés requises et un milieu de travail stimulant et intéressant. Consultez les affichages de postes à **CoteSaintLuc.org/fr/emplois**.

Horaire des fêtes

L'hôtel de ville et les bureaux de l'administration seront fermés du **24 décembre 2018 au 2 janvier 2019**, inclusivement.
Les bureaux rouvriront le jeudi 3 janvier 2019.

Permis de stationnement de nuit à long terme

Pour des raisons de sécurité, la Ville de Côte Saint-Luc interdit le stationnement de nuit de 3 h à 6 h dans les rues de la ville et les stationnements municipaux. Toutefois, la ville prévoit certaines exceptions pour les résidants qui n'ont pas d'autre place où stationner. Par exemple, certains résidants habitent un immeuble d'appartements ou un condo où il n'y a pas suffisamment d'espaces de stationnement à louer. D'autres vivent dans une résidence où il n'y a pas assez d'espaces de stationnement pour tous les membres de la famille dans le garage ou l'entrée. Le programme de permis de stationnement de nuit à long terme est conçu pour offrir à ces résidants un espace de stationnement pour leurs véhicules non commerciaux.

Pour savoir comment faire une demande de permis de stationnement de nuit à long terme, consultez **CoteSaintLuc.org/fr/stationnement**.

Si vous avez actuellement un permis de stationnement de nuit à long terme pour la totalité ou une partie de 2018, une trousse de renouvellement vous sera envoyée par la poste.

Devenez premier répondant bénévole aux SMU

Les Services médicaux d'urgence (SMU) de Côte Saint-Luc sont à la recherche de nouveaux membres pour l'équipe de premiers répondants bénévoles. Les membres doivent être dynamiques, prêts à s'engager sérieusement, disposés à apprendre, et ils doivent aimer les défis et vouloir faire une différence dans la communauté. Une formation en premiers soins n'est pas nécessaire. La formation pour les SMU est offerte toute l'année; elle comprend une série de cours en classe et un apprentissage sur la route permettant aux étudiants de répondre à de vrais appels pour mettre en pratique les connaissances apprises en classe. Les membres sont encouragés à faire un quart de travail par semaine. Pour en savoir plus, consultez **cslems.org**.

Pour une communauté plus sécuritaire

Le programme de bénévoles Citoyens en patrouille, ou vCOP, est en quelque sorte un programme de surveillance de quartier ambulant. Les bénévoles de la patrouille sillonnent la ville en fourgonnette, en scooter ou à pied et signalent tout problème et toute activité suspecte. Ils aident aussi dans la communauté lors d'événements comme la fête du Canada ou le carnaval d'hiver. En plus de faire une différence dans la communauté, les membres se gardent actifs et rencontrent des gens. Pour en savoir plus ou pour savoir comment se joindre au programme, consultez **CoteSaintLuc.org/fr/CSLvCOP**.

Le comité des chats et le comité des maîtres de chiens

Si vous avez un chien ou un chat, devenez membre du comité des chats ou du comité des maîtres de chiens. Le comité des chats est un groupe de bénévoles ayant pour mission de réduire le nombre de chats errants. Pour plus de détails, consulter **CoteSaintLuc.org/fr/chats**. Le comité des maîtres de chiens rassemble les gens qui désirent contribuer à responsabiliser les propriétaires de chiens et les représente dans l'ensemble de la Ville de Côte Saint-Luc. Pour devenir membre, contactez le président du Comité des maîtres de chiens, Jonathan Goldman, à **jonnog@gmail.com** ou joignez-vous au groupe Facebook ***Central Bark***.

Comment nous joindre

Hôtel de ville

514-485-6800
info@cotesaintluc.org

Sécurité publique

514-485-6960
securitepublique@cotesaintluc.org

Travaux publics

514-485-6868
travauxpublic@cotesaintluc.org

Loisirs • Centre communautaire et aquatique

514-485-6806
loisirs@cotesaintluc.org

Aréna

514-485-6806, poste 2101
arena@cotesaintluc.org

Bibliothèque

514-485-6900
bibliotheque@cotesaintluc.org

Direction générale

514-485-6800, poste 1902
dg@cotesaintluc.org

Affaires publiques et communications

514-485-6800, poste 1802
communications@cotesaintluc.org

Taxes

514-485-6800
taxes@cotesaintluc.org

Aménagement urbain et permis

514-485-6800, poste 1607
amenagementurbain@cotesaintluc.org

Ingénierie

514-485-6800, poste 1501
ingenierie@cotesaintluc.org

Services juridiques et greffier

514-485-6800, poste 1701
greffier@cotesaintluc.org

Services de l'Agglomération

Police
PDQ 9
5501 Westminster
514-280-0109

Incendie
Service des sécurité
Incendie de Montréal
514-280-0874

Urgences
9-1-1

Édifices municipaux
heures d'ouverture

Hôtel de ville
5801 boul. Cavendish
Côte Saint-Luc, QC, H4W 3C3
Lun au ven :
8 h 30 à 16 h 30

Bibliothèque
5851 boul. Cavendish
Côte Saint-Luc, QC, H4W 2X8
Sam au jeu : 10 h à 22 h
Ven : 10 h à 18 h
Congés fériés : 12 h à 17 h

Travaux publics
7001 ch. Mackle
Côte Saint-Luc, QC, H4W 1A5
Bureau
Lun au jeu : 7 h 30 à 16 h
Ven : 7 h 30 à 15 h
Cour
Lun au jeu : 7 h 30 à 9 h,
9 h 15 à 11 h 30,
et 12 h à 14 h 30
Ven : 7 h 30 à 9 h,
9 h 15 à 11 h 30

Centre communautaire et aquatique
5794 av. Parkhaven
Côte Saint-Luc, QC, H4W 0A4
Lun au ven : 6 h à 23 h
Sam : 8 h à 21 h
Dim : 8 h à 22 h
Fermeture annuelle pour entretien :
17 août au 9 septembre 2018

Aréna
6985 ch. Mackle
Côte Saint-Luc, QC, H4W 1A5

Fermée pour un an à partir du 1er avril 2019 pour réparations

Du premier samedi après la Fête du travail jusqu'au 1er avril
Lun au ven : 9 h à minuit
Sam au dim : 8 h à 23 h

Abris d'auto temporaires

Une nouvelle réglementation est entrée en vigueur à Côte Saint-Luc le 1er novembre 2018 concernant les abris d'auto temporaires, ou tempos. Il est permis d'installer les tempos dans certains secteurs de la ville, mais pas tous. Avant d'installer un tempo, veuillez consulter **CoteSaintLuc.org/fr/lestempos** et vérifier si votre rue est admissible, ou envoyez un courriel à urbanplanning@cotesaintluc.org. Si vous êtes admissible à l'installation d'un tempo, la prochaine étape consiste à remplir le formulaire de demande et à payer les frais annuels de 75 $ à l'hôtel de ville. Le formulaire est disponible à l'adresse **CoteSaintLuc.org/fr/lestempos** ou à l'hôtel de ville (5801, boulevard Cavendish).

Les tempos peuvent être installés à partir du 1er novembre et sont permis jusqu'au 15 avril de l'année suivante. Le tempo doit être en toile blanche translucide avec une fenêtre transparente d'au moins 0,56m^2 (6 pi2). Cette fenêtre doit être à moins de 1,83m (6 pi) de l'entrée du tempo. Le tempo doit être monté sur une structure métallique tubulaire démontable.

Il doit être installé à une distance minimale de :

- 1,98m (6 pi 6 po) d'une borne-fontaine
- 0,99m (3 pi 3 po) de la bordure arrière du trottoir de la ville
- 1,52m (5 pi) de la chaussée là où il n'y a pas de trottoir
- 4,88m (16 pi) de la courbe de la chaussée à une intersection

Il incombe au propriétaire de s'assurer que l'installation respecte les normes stipulées dans le règlement 2217 57. Si l'installation n'est pas conforme aux règlements municipaux, la Ville pourrait obliger le propriétaire à faire les ajustements nécessaires, sous réserve des amendes prévues au règlement.

Si vous vivez dans une maison unifamiliale sans garage et que vous avez déjà un permis pour l'installation d'un tempo, vous n'avez pas à refaire une demande. La Ville consultera les résidants qui vivent dans un secteur où les tempos ne sont pas permis pour connaître leur opinion et voir s'il y a lieu de modifier le règlement pour inclure ces secteurs l'an prochain.

Pour toute information sur les règlements en vigueur, consultez

★ **CoteSaintLuc.org /fr/GuideReglements**

S'il y a divergence entre les explications de cette page et le règlement pertinent, la formulation du règlement prévaut.

Stationnement

Les règles de stationnement sont prévues dans les règlements de Côte Saint-Luc et le Code de la sécurité routière du Québec. Pour éviter une amende, assurez-vous de consulter attentivement les panneaux de stationnement avant de garer votre véhicule. Voici quelques exemples d'endroits où vous ne devez pas stationner un véhicule :

- À moins de 5 mètres d'une intersection ou d'une borne-fontaine
- Dans les rues, de 3 h à 6 h
- Là où des panneaux interdisent le stationnement en tout temps
- Là où des panneaux temporaires interdisent le stationnement pour des opérations comme l'entretien ou le déneigement des rues
- Dans une voie d'urgence
- Dans une zone réservée aux personnes handicapées, pour toute personne non autorisée

Les chiens dans les parcs

Le 20 juin 2018, la Ville a adopté le Règlement 2508 qui autorise les chiens dans certains parcs de Côte Saint-Luc et met à jour certaines responsabilités des propriétaires de chiens. La présence des chiens n'est pas autorisée dans les terrains de jeu. Toutefois, les chiens sont admis dans la plupart des parcs et espaces verts. Voici une liste indiquant les endroits où les chiens sont admis et ceux où ils ne le sont pas :

CHIENS ADMIS

Parc Aaron Hart
Parc Arthur Zygielbaum
Jardins Ashkelon
Parc Aumont
Parc Donald Fletcher
Parc Edward J. Kirwan
Parc Emerald
Terrain de jeux Eric Helfield
Parc Fyon
Parc Harold Greenspon
Parc Imagination
Parc Irving Singerman
Sentier Leonard Cohen
Parc Mitchell Brownstein
Parc Nathan Shuster
Parc Pierre Elliott Trudeau
Parc Prud'homme
Parc Rembrandt
Parc Richard Schwartz
Parc Ruth Kovac
Parc Silverson
Parc Yitzhak Rabin

CHIENS NON ADMIS

Parc Béland
Parc David I. Earle
Parc Father Martin Foley
Parc Glenn J. Nashen
Parc Isadore Goldberg
Parc McDowell
Parc Roback
Parc des vétérans

Tous les chiens qui ont une médaille de Côte Saint-Luc ont accès aux parcs canins situés sur le chemin Mackle et au Sentier de nature et parc canin Joe Raie sur le chemin de la Côte Saint-Luc (à l'ouest de Westluke). Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens qu'ils doivent nettoyer les déjections de leur chien, et ce, même dans les parcs canins.

Défi des villes intelligentes

Côte Saint-Luc a été sélectionnée comme une des 10 finalistes de sa catégorie (et au nombre des 20 finalistes au total) au Défi des villes intelligentes, concours organisé par Infrastructures Canada.

Notre vision, SHARED—*Senior Health and Real-time Environmental Data* [Données sur la santé des aînés et l'environnement en temps réel], est destinée à aider les personnes âgées à vivre connectées dans leur domicile en maintenant leur indépendance. Souvent, lorsqu'un membre plus âgé de la famille tombe malade ou fait une chute, sa santé décline et on se demande alors ce qui aurait pu être fait pour prévenir un incident comme celui-là. Avec votre aide, nous pouvons réduire le risque d'une blessure inutile et favoriser l'autonomie de tous les résidants de Côte Saint-Luc. Notre concept fait appel à la technologie pour créer un filet de sécurité et trouver des solutions en connectant les personnes âgées aux services de la ville et à leurs concitoyens. Nous sommes le palier de gouvernement le plus près de vous, et c'est pourquoi nous sommes dans une position unique pour avoir un réel impact sur votre vie au quotidien.

Chaque municipalité finaliste recevra une subvention de 250 000 $ pour l'aider à élaborer sa proposition finale qui précisera l'ensemble des volets de conception, de planification, de protection de la vie privée et des données, ainsi que de gestion de projet de son plan. Le Défi des villes intelligentes a pour objectif de donner aux communautés partout au pays les moyens de s'attaquer aux problèmes auxquels leurs résidants font face en créant de nouveaux partenariats et en adoptant l'approche des villes intelligentes.

Côte Saint-Luc présentera sa proposition finale au jury du Défi des villes intelligentes en mars 2019. Pour plus d'information, consultez **CoteSaintLuc.org/fr/VillesIntelligentes**. Si vous avez des questions, adressez-vous à smartcities@cotesaintluc.org.

Rénovations à la piscine Parkhaven

Des travaux de rénovation sont en cours à la piscine extérieure Parkhaven, qui rouvrira vers la fin de juin 2019. La surface de la piscine est en réfection et une nouvelle rampe d'accès pour fauteuil roulant sera aménagée. Il y aura aussi une plus grande pataugeoire (138 mètres carrés au lieu de 77 mètres carrés) avec entrée graduelle de type plage et de l'eau à une température plus élevée, ainsi que de nouveaux jeux aquatiques, quatre nouvelles structures d'ombre près de la piscine principale, huit douches extérieures rénovées, le remplacement de l'éclairage extérieur et des systèmes de filtration. Les plans ont été réalisés par GBi Services d'ingénierie et les travaux sont effectués par Ciment Projeté et Piscines Orléans inc. Le coût du projet s'élève à 1 786 074 $.

Rénovations à l'aréna

L'aréna Samuel Moskovitch sera fermé pour un an **du 1er avril 2019 au 1er avril 2020**, pour que la ville puisse y effectuer des rénovations majeures, dont la plus importante consiste à remplacer le système de réfrigération à base de fréon par un nouveau système au CO2 direct, plus efficace. Une nouvelle façon de réchauffer l'eau pour le vestiaire et la Zamboni permettra des économies d'énergie. De plus, le système d'alarme incendie sera modernisé et l'accès au bâtiment sera facilité pour les personnes handicapées.

Améliorations à notre ville

Voici une liste des améliorations apportées à Côte Saint-Luc et des personnes, endroits et réalisations dont la ville a tiré le plus de fierté au printemps et à l'été 2018.

1

Culture

- L'inauguration de la sculpture *Reliance/Partenaires* créée et donnée à la ville par le regretté Dr Harry Rosen, que l'on peut admirer derrière la bibliothèque 1
- La sortie des films numérisés de la Semaine de la fête du Canada 1980
- La représentation de la pièce Joseph and the Amazing Technicolor Dreamcoat par la Troupe de théâtre de Côte Saint-Luc (dont la présentation est prévue à nouveau en 2019 au Centre Segal), et l'atelier estival *Gramma Mia* pour les personnes âgées
- Les festivités de la fête du Canada 2018, auxquelles ont participé 5 000 personnes
- Les deux concerts extérieurs estivaux au parc Pierre Elliott Trudeau
- Célébration d'art communautaire 2018, une exposition de groupe mettant en valeur les artistes de Côte Saint-Luc présentée à la bibliothèque en 2017 et 2018

2

Activités durables

- Le jardin de la bibliothèque transformé en un magnifique espace pour enseigner aux enfants les bienfaits de l'effort soutenu et du jardinage

Communications pour les résidants

- Nouvelle présentation pour la brochure bisannuelle des Loisirs et des parcs
- Diffusion en direct des festivités de la fête du Canada

3

Engagement citoyen

- Réunion de consultation publique sur les abris d'auto temporaires
- Séance d'information sur la légalisation et la réglementation du cannabis
- Deuxième séance d'information sur les zones boisées derrière les jardins Ashkelon
- Enregistrements vidéo et audio des séances du conseil municipal
- Relance du Comité de la bibliothèque et de la culture
- Concours de rédaction pour les élèves de la 3e à la 6e année
- Nouvelle page Facebook du Service des loisirs et des parcs
- Création du Groupe consultatif jeunesse
- Création du groupe consultatif Bien vieillir, un groupe consultatif pour aînés (Aging Well Effectively, AWE),

Services aux résidants

- Lancement de l'*Espace créatif* à la bibliothèque, lieu de création axé sur les projets artistiques ou artisanaux, la robotique, l'impression 3D et le bricolage créatif 2
- Lancement du kiosque iPad pour l'utilisation d'iPads à la bibliothèque
- Temps de pratique au piano demi-queue de la bibliothèque
- Lancement de *PressReader* à la bibliothèque, avec accès à 7 000 journaux et revues en ligne
- Ateliers de préparation en vue de l'examen pour la citoyenneté à la bibliothèque
- Trousses de mémoire à la bibliothèque pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer et de démence et leurs proches aidants
- Développement du programme STEAM pour enfants et adolescents à la bibliothèque
- Ajout de programmes hebdomadaires au programme Jeunesse en action du CCA, nouvelle station artistique, tournois de jeux, soirées pizza et sorties estivales
- Journée d'essai gratuite pour les programmes de sports en plein air et autres activités pour les enfants avec la campagne Fun 2B Fit. Il y a eu aussi une collecte de bienfaisance d'équipement sportif usagé.
- Réintroduction du programme de golf SNAG
- Deux fois plus de places disponibles au Camp sportif de Côte Saint-Luc
- Déjeuners gratuits au Camp de jour Singerman grâce au Fonds des loisirs Pierre Brunet
- Heures prolongées pendant l'été à la patauageoire Yitzhak Rabin
- Heures prolongées pendant l'été pour l'utilisation des pédalos au lac Centennial
- Heures prolongées à l'automne aux piscines du CCA, soit l'ouverture une heure plus tôt pour accommoder les nageurs tôt le matin
- Lancement du goûter Hello-Bonjour, pour permettre aux participants du programme de rencontrer des gens et de connaître ceux qui les appellent tous les jours.
- Lancement d'une activité de sports en famille au gymnase
- Lancement d'une nouvelle application pour visionner/recevoir les comptes de taxes annuels en ligne

Améliorations à notre ville

Sécurité

- Campagne de sécurité avec les affiches *SVP, ralentissez* devant les résidences 3
- Service de surveillance pendant les vacances pour les résidants qui sont à l'extérieur
- Nettoyage de toutes les bornes-fontaines de la ville pour s'assurer de leur bon état
- Pendant les vagues de chaleur estivale, accès gratuit aux piscines et distribution d'eau aux nageurs, en plus de l'ouverture de l'aréna pour le patinage libre

Infrastructures

- Début des réparations/rénovations de la piscine extérieure Parkhaven en septembre. Le tout devrait être terminé en juin 2019.
- Réparation de conduites d'aqueduc à 13 endroits dans la ville
- Réparation de conduites d'égout à 12 endroits dans la ville
- Des capteurs de trottoir ont collecté des données d'ondes acoustiques, optiques et électromagnétiques sur 140 km de trottoirs en août. Le dispositif a enregistré des facteurs tels que la largeur et la pente du trottoir, ainsi que les dimensions et les conditions des rampes. Ces données aideront les ingénieurs de la ville à planifier les travaux de réparation des trottoirs dans les années à venir.
- Inspection des lampadaires sur le boul. Cavendish et le chemin de la Côte-Saint-Luc
- Nouveau tableau de pointage sur le terrain de baseball Gary Carter

Reconnaissance et vie communautaire

- Soirée annuelle de reconnaissance des bénévoles en octobre (en photo : **Yuan Yi Wang**). 4
- Honneur posthume à **Leonard Cohen** avec le sentier Leonard Cohen (reliant l'avenue Marc Chagall et le stationnement du Centre municipal Bernard Lang)
- Honneur posthume à Joe Raie avec le sentier nature et parc canin Joe Raie sur le chemin de la Côte-Saint-Luc
- La Troupe de théâtre de Côte Saint-Luc a été sélectionnée *Outstanding Community Production* par METAs (Prix du théâtre anglophone de Montréal) pour *Joseph and the Amazing Technicolor Dreamcoat*. 5
- Joe Presser, résidant de longue date, a été honoré à l'occasion de la 39e Classique annuelle de golf de Côte Saint-Luc pour son implication dans les activités de loisirs et les activités de l'Association masculine de Côte Saint-Luc au cours des 35 dernières années.
- La nageuse Ainsley McMurray a établi un nouveau record provincial au 100m nage libre en juillet 2017, elle a fait partie de l'équipe canadienne aux Championnats pan-pacifiques juniors et contribué à la récolte de trois médailles au relais aux Championnats pan-pacifiques à Fiji.
- Les équipes de natation et de nage synchronisée jeunesse ont remporté différentes compétitions ou se sont classées dans les 5 premières équipes, avec plus de 70 médailles au cours de la saison 2018-19, en plus de battre trois records provinciaux.
- L'équipe de natation des maîtres de CSL a remporté 18 médailles au Championnat provincial en mai.
- Les équipes PeeWee 'A' Avengers et Bantam 'A' Avengers ont remporté les finales de la ligue de baseball intercommunautaire.
- Michael Calcutt, entraîneur des équipes de natation, a été reconnu par l'Association québécoise des entraîneurs de natation pour avoir dirigé notre équipe de natation jeunesse qui a remporté quatre records provinciaux pendant la saison 2017-18. Il a aussi reçu une reconnaissance en tant qu'Entraîneur national par excellence pour l'entraînement des nageurs ayant obtenu des médailles lors de compétitions au niveau national pendant la saison 2016-17.
- Le tournoi provincial de tennis Sam Brumer et les Championnats canadiens Steve Stevens de tennis pour vétérans ont regroupé plus de 500 joueurs et spectateurs au Club de tennis de Côte Saint-Luc.
- Visite spéciale de Jacques Rougeau, légende québécoise de la lutte professionnelle, à nos campeurs. 6

Administration

- Nouvel horaire standardisé pour les jours fériés dans les installations de loisirs, à partir de l'automne 2018
- Adoption du Règlement sur la gestion contractuelle
- Adoption d'une version mise à jour de la politique d'achat de Côte Saint-Luc
- Adoption du Règlement sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et aux employés
- Adoption de la nouvelle Politique sur les droits de la personne et contre le harcèlement et la discrimination.
- Poursuite du programme de mentorat des étudiants en droit visant à initier les étudiants à la législation municipale
- Adoption de la Politique municipale de nomination toponymique

4

5

6

Collectes et dépôts spéciaux

Certains articles, comme les gros appareils électriques tels que réfrigérateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, télévisions, aspirateurs, etc., n'ont pas leur place dans le bac bleu, ni le bac brun, ni les déchets ordinaires, ni les déchets encombrants.

Si l'article en question se transporte dans le coffre de sa voiture, le résidant peut l'apporter à la cour des Travaux publics et le déposer dans le bac de déchets électroniques, ou encore à l'Écocentre Côte-des-Neiges (6928 ch. de la Côte-des-Neiges). Téléphoner au 514-872-0384 pour connaître les heures d'ouverture.

Si l'article est trop gros à transporter, la ville le ramassera en bordure de la rue : le résidant doit cependant téléphoner aux Travaux publics pour établir une date et une heure de ramassage.

Collecte porte à porte

Nous ramassons les déchets toutes les semaines selon l'horaire suivant :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Bac brun (matières organiques)	**Bac bleu** (recyclage)	**Items volumineux et CRD** (construction, rénovation, démolition), items rembourrés et matelas	**Déchets**
COLLECTE débute à 7 h	COLLECTE débute à 7 h	COLLECTE débute à 7 h	COLLECTE débute à 7 h
EN BORDURE DE TROTTOIR ★ bac fermé ★ à partir de **dim. 22 h**	EN BORDURE DE TROTTOIR ★ bac fermé ★ à partir de **lun. 22 h**	EN BORDURE DE TROTTOIR à partir de **mar. à midi** (max. 3 items)	EN BORDURE DE TROTTOIR ★ bac fermé ★ à partir de **mer. 22 h** ★ **sacs** (max. 3) ★ à partir de **jeu. 5 h**

Autres items? Consulter **ecocsl.org**

Comment placer vos bacs pour la collecte

Placez votre bac bleu en bordure de votre entrée (mais pas dans la rue ou sur le trottoir), en vous assurant que le logo fait face à la rue et que les roues sont orientées vers la maison—comme vous le faites déjà avec votre bac brun. Laissez au moins 2 pieds (0,6 mètre) de chaque côté du bac bleu, pour que le bras mécanique puisse soulever le bac en toute sécurité. Vérifiez que rien d'autre dans votre entrée ne risque de nuire à la collecte. Enfin, assurez-vous que rien n'est posé sur le couvercle.

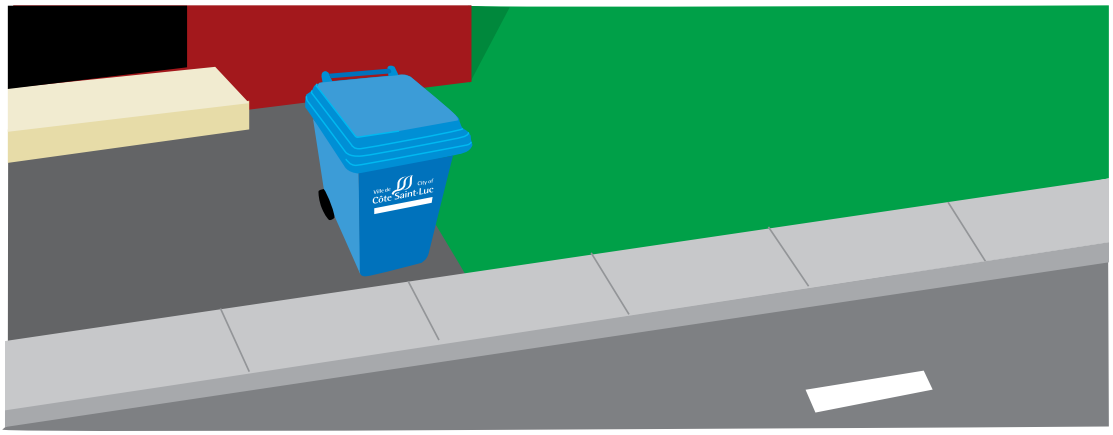

Amélioration du transport en commun

L'été 2018 a marqué le début d'une série de tables rondes entre les élus et le personnel concernant le corridor Décarie. Le problème à régler est simple : Quoi faire pour améliorer la mobilité de nos résidants et les aider à se rendre là où ils veulent aller ?

Pour sortir des quartiers situés le long du corridor Décarie, il faut traverser une des voies les plus achalandées du pays. Nous voulons aider les gens à se déplacer plus rapidement et efficacement par tous les modes de transport, incluant :

1. les technologies et applications intelligentes pour encourager l'autopartage
2. covoiturage et navettes
3. accès plus direct et plus efficace aux stations de métro
4. accès aux trains de banlieue
5. accès au réseau de transport rapide de 67 kilomètres (Réseau express métropolitain, ou REM) par la ligne orange du métro.

Nous partagerons nos progrès sur les médias sociaux et sur **CoteSaintLuc.org**. Vos suggestions en vue d'améliorer le transport en commun sont toujours les bienvenues au groupe Facebook **Idées CSL Ideas** ou **ideas@cotesaintluc.org**.

Ligne d'autobus directe pour le Carrefour Angrignon

La ligne d'autobus 262, que l'on appelle la *Navette Or Côte Saint-Luc*, est un trajet par minibus de 26 km conçu pour les aînés. Le trajet comporte 18 arrêts dans chaque direction et il dessert sept résidences pour personnes âgées dans le secteur et leurs principaux points d'intérêt.

Le trajet de minibus mène au Carrefour Angrignon et il s'arrête en route au Quartier Cavendish, au Centre hospitalier Maimonides, au CLSC René-Cassin, à la Bibliothèque publique de Côte Saint-Luc, au Centre commercial Côte Saint-Luc, et à la piscine extérieure Parkhaven.

L'autobus 262 circule les mardis, mercredis et jeudis, avec quatre départs dans chaque direction, de 9 h à 16 h. Pour plus d'information, consultez **CoteSaintLuc.org/fr/navetteor262**.

Route 262

- **Mackle / No 7500**
- **Caldwell / No 5789**
- **Caldwell / Mackle**
- **Mackle / Cavendish—Mall**
- **Cavendish / Mackle**
- **Cavendish / Collins**
- **Cavendish / Louis-Pasteur**
- **Cavendish / L'avenue**
- **Cavendish / Heywood**
- **Côte Saint-Luc / Rosedale**
- **Côte Saint-Luc Shopping Centre (at Coronation)**
- **Ashdale / Earle**
- **Baily / Trent**
- **Kingsley / Sunnybrooke**
- **Westminster / Côte Saint-Luc**
- **Westminster / Parkside**
- **Westminster / Milner**
- **Carrefour Angrignon**

Demander une Carte tarif réduit pour aînés par la poste

Les personnes de 65 ans et plus peuvent se procurer une Carte tarif réduit par la poste, sans avoir à se rendre dans une station de métro. Vous n'avez qu'à imprimer le formulaire de demande (disponible à **bit.ly/CarteOpus**), le remplir et joindre les documents suivants :

- Une photo originale récente de votre visage—format 2 x 2 ou 1 x 1 ¼
- Une photocopie de votre permis de conduire, carte d'assurance maladie, ou passeport
- Votre paiement de 15 $ par chèque personnel à l'ordre de la Société de transport de Montréal, mandat-poste ou traite bancaire (aucun argent comptant n'est accepté)

Faites parvenir tous les documents avec la demande à l'adresse : Studio de photo—Carte Tarif réduit
1717 rue Berri, Local Gc-r400,
Montréal, QC H2L 4E9

Restez en contact

L'administration municipale est en mesure de joindre les résidants grâce au système d'alerte automatisé CodeRED, les courriels de masse, ainsi que par les réseaux sociaux. Mais si vous n'êtes pas sur nos listes, nous ne pouvons pas vous joindre.

Le service d'alerte automatisé CodeRED

Chaque année, notre fournisseur de service d'alerte automatisé met à jour notre base de données pour inclure les numéros de téléphone les plus récents qui sont disponibles publiquement pour toutes les adresses de Côte Saint-Luc. Certaines personnes n'ont pas de ligne téléphonique terrestre Bell, d'autres ont un numéro non inscrit. Si c'est votre cas, nous vous recommandons d'ajouter votre numéro de téléphone résidentiel à notre liste d'appel. Si votre numéro est déjà dans notre base de données et que vous l'ajoutez à nouveau, vous ne serez pas appelé deux fois. Pour ajouter votre numéro de téléphone résidentiel, visiter **CoteSaintLuc.org/fr/Alerte**. Vous pouvez aussi ajouter votre numéro de téléphone mobile ou votre numéro de téléphone au travail. D'ailleurs, si vous avez des enfants qui sont adultes et qui vivent ailleurs en Amérique du Nord, ils peuvent aussi s'inscrire pour recevoir les alertes associées à votre adresse.

E-bulletin

Une ou deux fois par mois, nous envoyons un e-bulletin aux abonnés. Nous y traitons de sujets comme les heures d'ouverture pendant les périodes des fêtes dans nos édifices, les changements aux horaires de cueillette porte-à-porte, les liens pour la programmation de la bibliothèque et des loisirs, des invitations aux réunions et aux événements importants et autres. Consultez **CoteSaintLuc.org/subscribe** pour vous inscrire.

Médias sociaux

Vous pouvez aussi rester en contact sur ces plateformes :

- Facebook: www.facebook.com/villedecotesaintluc
- Twitter: twitter.com/CoteSaintLuc
- YouTube: www.youtube.com/user/cityofcotesaintluc

Trucs CSL

Notes hivernales

Le stationnement dans la rue en hiver

Si vous stationnez dans la rue en hiver, prévoyez une distance d'au moins 6 pouces entre votre voiture et le trottoir, de façon à laisser l'espace nécessaire pour que le chasse-neige puisse nettoyer le trottoir sans endommager votre véhicule.

Horaires et programmation

En cas de conditions climatiques extrêmes, veuillez téléphoner à la bibliothèque ou aux loisirs pour vérifier si les programmes sont maintenus.

Entretien résidentiel

Clapet anti-refoulement

Un clapet anti-refoulement est installé du côté privé de la ligne de service à l'égout. Ce dispositif est conçu pour empêcher une inondation du sous-sol en cas de refoulement d'égout. Voici comment vous assurer que le clapet est en bon état de fonctionnement : vérifier régulièrement que la valve n'est pas bloquée en position ouverte ou à demi ouverte en raison d'un blocage ou d'un dysfonctionnement. En cas de forte pluie, évitez de tirer la chasse d'eau ou de faire couler l'eau. Une trop grande quantité d'eau pourrait ouvrir la soupape et faire remonter l'eau de l'égout dans la maison.